

**Association des parents d'élèves de l'Ecole Communale
d'Hennuyères**

Procès verbal de la séance du 20 novembre 2019

Présents : Mr Joseph Trenson, Mme Danielle, Mme Anne Françoise

Membres AP : Nicolas Jacquet, Isabelle Beaussart, Stéphanie Herman, Séverine Verlinden, Sylvie Themelin, Joris Jeremy, Dorothée Vatin, Evelyne Humblet, Bénédicte Mélon, Clarisse Yemdjo

1ère partie à 20h00 en présence du Directeur et de l'équipe éducative

Saint Nicolas :

- Lieu : comme la bibliothèque est occupée par une classe, il est envisagé d'accueillir Saint Nicolas dans le hall des classes maternelles.
- Bonbons : ils sont achetés au marché de Braine Le Comte + une mandarine par enfant
- Décoration : ce sera réalisé par les enseignants avec une musique

Déjeuner « cougnous » :

- Proposition de faire une pré-réunion entre les parents de l'AP et les enseignants pour leur exposer les attentes et propositions. Ce sera le mercredi 27 novembre à 12h.
- A vérifier si des tables ont été réservées pour la festivité.
- A priori, on ne fait plus de vin chaud

Armistice (101 ans) :

- Pour avertir les parents : en plus de l'invitation papier, l'information sera mise sur le site et sur la porte de l'entrée
- Il y avait une centaine de participants

Suivi du projet « cours de récréation » :

- Des projets seront rentrés par les enseignants : dessins au sol (vers mars), embellir en déplaçant certains équipements (tableau noir, bancs, ...), nettoyer le bac à sable, entretenir les jardins extérieurs, ...
- Un courrier sera envoyé aux parents pour expliquer ce qui sera fait et les délais

Service traiteur :

- Le cuisinier est plus à l'écoute des attentes de l'école et des enfants en terme d'épices, goûts utilisés, types de soupe.
- Il cuisine pour les 3 écoles communales de Braine Le Comte et de Morlanwelz

Fancy fair :

- Comme la fancy fair tombe en même temps que les grandes communions, de nombreux aidants seront absents. On aurait la possibilité de placer la fancy fair le 6 juin car le matériel est disponible. Il faut décider.
- Une pré-réunion de préparation aura lieu entre l'AP et les enseignants.
- Tout le matériel est déjà réservé

Divers :

- Pour le souper spaghetti : il faut vérifier au niveau de la date, pour ne pas être en même temps que celui de la bute
- Pour les bancs et tables en location du souper spaghetti : il manquait des bancs et tables de la commune. Il faut faire un inventaire lors de la livraison et si un marquage n'est pas fait, il faut le faire avant de déballer.
- Si on utilise le matériel de la cuisine et pour toutes les livraisons : on devra faire un inventaire
- 4X20 : pour cette année, l'organisation est très compliquée car avec le règlement RGPD, la commune ne peut plus communiquer les adresses. Pour cette année, l'école va probablement utiliser les adresses de l'année dernière et réfléchir à une alternative pour l'année prochaine.
- Bibliothèque : pour y aller, les enfants doivent s'inscrire. Ils n'y vont plus par classe.
- Il y a de grosses difficultés pour remplacer les enseignants malades. L'AP pourrait envoyer un courrier au Ministre de l'enseignement pour communiquer notre inquiétude en tant que parents.

2^{ème} partie à 21h00 en présence uniquement des membres de l'AP

- **Charte AP** : la charte de l'AP est signée par tous les membres présents
- **Carnet Pub** : il faut lancer dès janvier le démarchage + un tout cartable pour inviter les parents à envoyer leur publicité et proposer aux parents qui ont envie de s'investir de participer à une réunion dédiée au carnet pub (15 janvier).
- **Saint Nicolas** : les parents pour aider : Isabelle, Dorothee, Séverine et Sylvie
 - Cette année, on fait uniquement les photos de classe
- **Déjeuner cougnous** :
 - La nouvelle affiche est commandée. Elle sera mise sur facebook et le site de l'école.
 - 220 adultes et 100 enfants
 - Il faut faire les courriers pour l'école
 - Marché : une demande sera faite aux enseignantes pour voir si elles veulent faire un marché de Noël
- **Marché des créateurs** : un marché de créateurs sera organisé en mars pour remplacer la brocante de novembre. L'AP se chargera du bar et de la petite restauration. Il faudra demander une publication sur « j'aime Hennuyères »
- **Fancy fair** : on propose le 6 juin